



Un peu d'histoire

L'Union des Syndicats de Monaco est née le 06 octobre 1944. Elle a joué un rôle déterminant dans les conquêtes sociales qui ont contribué à changer la vie des salariés depuis l'après guerre. L'expérience unitaire de l'U.S.M., son aptitude à cultiver la vie collective, son ouverture aux sensibilités diverses dans le respect des différences, l'ont progressivement transformé en une organisation syndicale bien ancrée dans les réalités du pays et à la personnalité originale. Forte de ses adhérents, de sa capacité militante à organiser la lutte, l'Union des Syndicats de Monaco offre aux salariés la possibilité de défendre leurs intérêts immédiats et participer, s'ils le souhaitent, à la transformation de la société.



L'Union des Syndicats de Monaco c'est quoi ???

L'U.S.M est une **organisation syndicale** créée le 6 Octobre 1944 qui rassemble plus d'une quarantaine de syndicats professionnels. Les syndicats affiliés à l'Union des Syndicats de Monaco sont les suivants :

*Agents de l'Etat et de la Commune
Agents Hospitaliers
Artistes Musiciens et Professions du Spectacle
Assainissement
Audiovisuel
Bâtiment
Cadres et Employés de Jeux S.B.M
Cadres et Maîtrises du Café de Paris
Cadres Hôteliers H.B.S.
Chimiques et Plastiques
Commerce
Concierges, Gardiens IGH – Emp d'Immeubles
Cuisiniers et Pâtisseries de Monaco
Employés de Baccara
Employés de Bureau
Employés de l'Electricité et du Gaz
Employés des Hôtels, Cafés, Restaurants
Employés du Musée Océanographique
Employés Gradés et Cadres de Banque
Fonctionnaires de la Poste
Guides et Interprètes et Métiers d'Accueil*

*Jardins, Voirie, Egouts
Journalistes de Monaco
Maîtrise S.B.M.
Maintenance des établissements S.B.M.
Métaux
Office de la Médecine du Travail
Personnel de la Compagnie des Autobus
Personnel de Sécurité
Personnels de Contrôle et Sécurité S.B.M.
Personnels de Nettoyage
Pompes Funèbres
Routes
Services à la personne
Service des Eaux
Techniciens de Spectacles SBM
Télécommunications
Télésurveillance du Casino de Monte Carlo
Transport Aériens
Transports et Déménagements
Travailleurs du Livre*

C'est une organisation :

Indépendante à l'égard du patronat, du gouvernement, des partis politiques, afin de défendre les intérêts des salariés.

Démocratique car les adhérents et les syndicats donnent leur avis mais aussi contribuent aux décisions pour déterminer des objectifs communs.

Unitaire grâce à la pratique d'un syndicalisme démocratique et solidaire, bénéfique à tous les salariés en raison de leurs intérêts communs.



Quelques objectifs pour l'USM :

- Maintenir et resserrer les liens de solidarité entre tous les salariés.
- Renforcer et développer les syndicats pour la défense des intérêts professionnels.
- Créer des syndicats dans les secteurs non organisés.
- Contribuer à la formation syndicale des adhérents.
- Etudier les questions économiques et sociales.
- Coordonner et appuyer les luttes des salariés pour le progrès social.



Dans quels organismes l'USM est-elle représentée ?

- Conseil Economique et Social.
- Tribunal du travail.
- Comités de Contrôle de la Caisse de Compensation des Services Sociaux et de la Caisse Autonome des Retraites.
- Conseil d'administration de l'AMRR et de l'AMSF.
- Office de la Médecine du travail.
- Pôle emploi.
- Accidents du Travail.

Dans le cadre de la loi des représentants de l'USM sont amenés à participer aux commissions :

- Paritaires de l'emploi.
- De licenciement (délégué du personnel ou syndical, femmes enceintes, ...).
- De reclassement de salariés déclarés inaptes.
- De classement.